

**Vœux aux agents du Conseil général de Loir-et-Cher
Mardi 13 janvier 2015**

Discours de Maurice Leroy,
Ancien Ministre,
Président du Conseil général de Loir-et-Cher

- *Seul le prononcé fait foi* –

Monsieur le directeur général, mes chers amis,

Quelle étrange année venons-nous de traverser ! On nous a annoncé tour à tour la disparition des Conseils généraux, puis leur maintien provisoire, puis leur maintien tout court sous des formes plus ou moins exotiques, plus ou moins extravagantes. Tout cela pour qu'en ce début d'année 2015, ni vous, ni moi, ni même le ministre de l'Intérieur ou celui de la Décentralisation et de la Fonction Publique ne connaissent le sort réservé aux Conseils généraux... Tout ce que nous savons c'est que nous allons changer de nom. Magnifique !

« *Mieux vaut ne rien savoir que beaucoup savoir à moitié !* » disait Nietzsche. Eh bien quand je vois tous ces tours et détours, moi, je ne veux rien savoir de ce qui se trame dans les bureaux ministériels ! Je préfère continuer d'avancer serein, calme et droit. Certain de la qualité de votre travail et du sens de votre action. Je n'ai pas de doute sur l'utilité du service public de proximité, de l'absolue nécessité de l'action locale. Comme le soulignait Olivier de Brabois à l'instant, la question n'est pas de savoir ni où ni comment nous exerçons notre responsabilité auprès de nos concitoyens. Ce qui compte c'est que nous exerçons cette responsabilité. De tout notre cœur, dans nos domaines de compétences propres et spécifiques.

1/ Lorsque les agents des routes ou des collèges ont été transférés des services de l'État au département, certaines voix criaient au loup, arguant que cela nuirait à la qualité du service public. Mais cela n'est vrai que pour ceux que ça arrange. Pour ma part, les cris d'orfraie ne m'ont jamais intimidé. L'intégration s'est faite naturellement et en douceur. Sans perte ni fracas.

Vous ne disparaîtrez pas ! Je vous le garantie ! Qui peut raisonnablement penser qu'un département peut se passer de l'entretien de ses routes, de la construction de ses bâtiments, de ses ouvrages d'art, de l'action sociale de proximité, des transports ? Quelque soit l'échelon compétent, ces services existent et continueront d'exister.

Combien d'enfants pourront compter cette année encore sur les agents de la direction Enfance et Famille, de la PMI, ou sur les assistantes familiales ? Combien d'écoliers, de collégiens, de parents, d'usagers pourront compter sur des transports publics fiables, sûrs, ponctuels, sur des routes entretenues, sur des collèges en parfait état ? Combien de personnes âgées ou handicapées pourront s'appuyer sur les compétences des agents du

Conseil général pour conserver leur autonomie, rester chez eux quand cela est possible, ne pas être victimes d'isolement ou d'abandon ? Combien de petites communes continueront à vivre, à pouvoir faire des projets, à rester dynamiques et attractives grâce à l'intervention des agents du Conseil général ?

Vos métiers, vos compétences sont des garants de cohésion sociale, de lien et de dynamisme dont nos territoires et leurs habitants ne peuvent se passer.

2/ C'est vrai, vous devez faire face à des évolutions, à des changements aussi bien dans la nature de vos métiers, les compétences de nos collectivités que dans les besoins des populations. Mais si ces évolutions engendrent des inquiétudes dont j'ai parfaitement conscience, elles ne doivent pas remettre en question le sens de votre engagement. Nous saurons y faire face ensemble, unis.

En deux ans à peine notre Conseil général, c'est-à-dire chacun d'entre vous, a su montrer sa formidable capacité à s'adapter, à se réinventer et à innover. En même temps qu'était voté à l'unanimité le projet *Loir&Cher 2020*, naissait le vaste chantier de mutualisation de nos ressources et de nos compétences avec l'Eure-et-Loir et Loiret. Ces deux démarches très innovantes ont rencontré depuis lors un égal succès.

Loir&Cher 2020, tout d'abord, a été un révélateur d'envies, de talents et une vraie déclaration d'amour au Loir-et-Cher ! Tant d'habitants du département, et parmi eux une grande partie d'agents du Conseil général, ont répondu présents à cet appel à imaginer le Loir-et-Cher de demain. *Loir&Cher 2020* a fait naître des centaines de projets concrets, plus de 25 Labs, des rencontres aux quatre coins du Loir-et-Cher. La clé de ce succès : une méthode basée sur le dialogue, la participation et la coopération.

C'est précisément cette méthode qui a permis d'aboutir à la création d'Approlys, notre centrale d'achats commune, dans le cadre de la mutualisation des 3 départements. Je sais votre engagement pour permettre cette réussite. Si nous réalisons aujourd'hui de si fortes économies sur les marchés du gaz, des fondants routiers ou du sel de déneigement, c'est parce que nous n'avons pas hésité à sortir de nos cadres, de nos habitudes pour inventer une nouvelle approche du service public et le faire en coopération.

La capacité d'adaptation dont vous avez su faire preuve s'est aussi traduite par des efforts très importants. Revpol, la fameuse révision des politiques publiques, n'a été, pour aucun d'entre nous, simple ou agréable à mettre en place. Pourtant les résultats sont bien là : une baisse de 5 % de nos dépenses de gestion ! Ce très bon chiffre, il faut le mettre à l'actif de toutes et tous. Il traduit notre engagement collectif. Pourtant, vous le savez, ces efforts ne suffisent pas, à eux seuls, à faire face aux contraintes financières intenable qui pèsent sur notre collectivité. Il nous a donc fallu céder le Centre de montagne de Vars et nous devons renoncer à certains pans de nos interventions et à certains projets. Nous n'avons pas le choix.

3/ Le grand écrivain Aldous Huxley disait « *Les conséquences de nos actions sont des épouvantails pour les lâches, et des rayons de lumière pour les sages* ». C'est précisément comme cela que j'envisage la vie et l'engagement professionnel. Ma fonction de Président de Conseil général me pousse à sillonner le Loir-et-Cher à longueur d'année. Du fin fond du Perche Vendômois jusqu'aux recoins de la Sologne, je vois le Loir-et-Cher sur le terrain. Et,

sur le terrain, je vois le fruit de votre travail. Je le vois quand je prends la déviation de Cellettes, ou celle de Vendôme, quand je visite l'un des 26 collèges du Loir-et-Cher, que je m'y arrête pour partager un repas avec les élèves, lorsque j'inaugure une médiathèque, que je me rends dans un EHPAD, que je passe devant la maison bleue 41, que je parle à des assistants familiaux, quand je croise un bus route 41 rempli d'élèves, quand j'emprunte les routes du Loir-et-Cher, quand je préside le Conseil général junior, lorsque je lis le Loir-et-Cher info, quand je traverse un village où les projets de voirie existent grâce à la DSR ou avec le soutien de l'ATD 41, quand je discute avec David Douillet aux Tops du Sport, quand je vois passer un ULM près de l'aérodrome de Blois-Le Breuil, quand je visite une maison de santé, quand je consulte un rapport de session, quand j'assiste au carrefour des métiers... Quand, en un mot, je vois toute la diversité et la richesse de notre Loir-et-Cher et la réalité du service public local.

Ce territoire est un trésor et c'est ce trésor qu'il faut protéger et faire fructifier. Voilà pourquoi je le défends avec tant de conviction. Voilà pourquoi je me suis mis en première ligne du combat pour la reconnaissance de la région Centre-Val de Loire. Ce nom est une chance pour nous car il est notre identité. C'est en étant reconnu dans notre identité, c'est en étant fiers de nos territoires que nous aurons à cœur de nous impliquer pour eux.

Au-delà des souhaits traditionnels et, ô combien sincères, de santé pour vous et vos familles, je ne peux vous souhaiter qu'une chose sur le plan professionnel : l'épanouissement dans la conduite de vos missions de services aux publics.

En 2015, je souhaite que nous continuions ensemble à bâtir un Loir-et-Cher actif, combattant, ambitieux, un Loir-et-Cher à l'écoute et au service de ses habitants.

Qu'importe les redécoupages et autres passe-passe d'apprentis sorciers, votre action ne sera jamais superflue, jamais obsolète, jamais démodée. Parce qu'elle est à la base du vivre-ensemble, de la société.

Laissons, avec Sophocle, la conclusion aux anciens, eux qui sont les garants les plus sûrs de la sérénité dans nos époques troublées et inconstantes : « *Rendre service de tout son pouvoir, de toutes ses forces, il n'est pas de plus noble tâche sur la terre.* »